

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE.

AVIS AU PUBLIC FAISANT CONNAITRE L'OUVERTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÉVISION DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ.

COMMUNE DU THOLONET.

Par arrêté n°102/17 en date du 26/04/2017,

Le Maire de la commune du Tholonet a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision du règlement local de publicité de la commune.

A cet effet,

M. Jacques DALIGAUX, domicilié en Mairie du Tholonet durant le temps de l'enquête, retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Marseille.

L'enquête se déroulera en Mairie du Tholonet du 15/05/17 au 16/06/17, aux jours et heures d'ouverture habituelles, où chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête prévu à cet effet ou les adresser, par écrit, au commissaire enquêteur : M. Jacques DALIGAUX, commissaire enquêteur, Mairie du Tholonet, 3384 Route Cézanne, CS 50080, 13 182 Aix-en-Provence Cedex 5.

Le commissaire enquêteur recevra en Mairie :

- Mardi 16/05/2017 de 13h30 à 17h ;
- Lundi 22/05/2017 de 13h30 à 17h ;
- Mardi 30/05/2017 de 13h30 à 17h ;
- Mardi 06/06/2017 de 13h30 à 17h ;
- Vendredi 16/06/2017 de 13h30 à 17h.

Son rapport et ses conclusions, transmis au Maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public en Mairie. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Pour toute information complémentaire, le service urbanisme de la Commune du Tholonet se tient à la disposition du public. Contactez : 04 42 66 76 29.

Le Maire,
Michel LEGIER.



M. LEGIER